



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/359

Unions syndicales départementales de salariés - Subventions 2020

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : Mme AUGEY Camille

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 NOVEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 NOVEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE 26 NOVEMBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 DECEMBRE 2020

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS :

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/359 - UNIONS SYNDICALES DEPARTEMENTALES DE SALARIES - SUBVENTIONS 2020 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 3 novembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Chaque année, diverses unions syndicales départementales du Rhône de salariés sollicitent la Ville de Lyon en vue d'obtenir une subvention générale de fonctionnement.

Pour l'année 2020, les unions départementales CGT, UTI-CFDT, FO, CFE-CGC, UNSA, CFTC et FSU ont déposé une demande et un dossier détaillé.

Bien que leur zone d'activité et leur sphère d'influence soient élargies au département, leur action de défense et de soutien d'une partie de la population lyonnaise (notamment les salariés) les conduit incontestablement à une activité syndicale de proximité.

Cette activité syndicale de proximité se retrouve à travers des actions comme l'aide aux personnes en difficulté, la fourniture de renseignements juridiques aux salariés, chômeurs et retraités, des participations dans des organismes sociaux, d'autres actions diverses telles la formation, la lutte contre l'illettrisme et l'alphabétisation.

C'est pourquoi il est proposé de donner une suite favorable à leurs demandes de subvention annuelle.

Vu les demandes des unions syndicales CGT, UTI-CFDT, FO, CFE-CGC, UNSA, CFTC, FSU ;

Où l'avis de la commission **Emploi - Economie durable - International - Tourisme** ;

DELIBERE

1- Les subventions suivantes sont allouées pour l'année 2020 aux sept unions syndicales départementales demandeuses ci-dessous :

- CGT (UN0256)	3 780,00 € ;
- UTI-CFDT (UN0258)	3 360,00 € ;
- FO (UN0257)	2 270,00 € ;
- CFE-CGC (CG1999)	1 900,00 € ;
- UNSA (UN4514)	1 800,00 € ;
- CFTC (UN0259)	1 310,00 € ;
- FSU (SY3005)	840,00 € ;

Total 15 260,00 €.

Les montants de ces subventions sont identiques à ceux versés au titre de 2019.

- 2- Les dépenses seront prélevées sur les crédits inscrits au budget 01 année 2020, sur la ligne de crédit n° 44730, programme GESTPATRIM, opération GESTSMLS, opération nature DSUBSYND, nature comptable 6574, fonction 025, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Grégory DOUCET